

<http://cucm.lautre.net/la-butte-rouge/article/la-butte-rouge-a-chatenay-malabry-le-28-juin-2019-a-18h>

La Butte Rouge à Châtenay-Malabry le 28 juin 2019 à 18h

- La butte rouge
-

Date de mise en ligne : dimanche 23 juin 2019

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

« **Du beau pour les pros** », c'est ainsi que Jean-Louis Cohen, professeur au Collège de France, lors de sa conférence de mars dernier à Châtenay-Malabry, faisait sienne la volonté sociale d'Henri Sellier, lorsqu'il posait la première pierre de la cité-jardin de la Butte Rouge dans les années 30.

La cité-jardin de la Butte Rouge, patrimoine architectural et paysager du XXe siècle et quartier populaire en logement social, risque d'être démolie à 85% !

Nous, citoyens, habitants de la cité-jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry, mettons en question la rénovation urbaine de ce quartier populaire, depuis que nous avons découvert le dernier projet de l'ANRU et du maire qui est la **démolition quasi-totale de la cité-jardin**, hormis quelques bâtiments emblématiques, au nom de la « **commercialisation et de la viabilité économique** ».

Et il y a un lien entre l'architecture et l'histoire sociale de la Butte Rouge.

Nous vous invitons à une réunion publique sur ces 4000 logements sociaux appelés à disparaître, sur la nécessité de conserver le parc social et sur les nouvelles orientations à engager, après 30 années de rénovation urbaine des quartiers populaires,

avec **Marie-Hélène Bacqué**, sociologue et urbaniste, professeure d'études urbaines à l'Université Paris Ouest Nanterre et auteure avec Mohamed Mechmache du rapport « Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires », et **Daniel Breuiller**, ancien maire EELV d'Arcueil ayant mené une réhabilitation exemplaire du quartier du Chaperon Vert,

VENDREDI 28 JUIN de 18 A 20h,
au centre protestant, 36 rue Jean Longuet, Châtenay-Malabry

Pourtant le maire avec l'ANRU, projette de transformer 4 000 logements sociaux, déplacer 10 000 habitants, démolir les 70 hectares de la cité-jardin de la Butte Rouge

- Alors que le **logement social abordable** devient cause prioritaire pour L'Europe par l'Appel de Lyon et cause mondiale pour l'ONU par sa rapporteuse Leilani Farha,
- alors que l'Académie d'architecture recommande lors du grand débat national de privilégier la réhabilitation de l'existant : « Plutôt que les opérations de destruction/reconstruction, la réhabilitation se révèle moins coûteuse tant au plan financier, écologique qu'humain »,
- alors qu'un appel des architectes est lancé au niveau international pour s'opposer à la démolition de la cité-jardin de la Butte Rouge
- alors que la Présidente de l'ordre des architectes d'Ile de France, Christine Leconte, interpelle l'ANRU : « il ne faut plus démolir mais préserver le bâtiment existant, c'est ainsi que l'on va refaire de l'architecture »,
- alors que 2 anciens ministres de la Culture, Jack Lang et Françoise Nyssen demandent le classement de la cité-jardin en site patrimonial remarquable,

Rien n'y fait, le maire et l'ANRU restent sur leur position !

Avec les soutiens : Association Châtenay Patrimoine Environnement, Collectif Butte Rouge, DAL HLM, CNL

Signer la pétition : Non au démembrement de la Butte Rouge

<https://www.change.org/p/ministre-d...>